

Assassinat lâche et barbare de l'adjutant chef major Ibrahima Diabaté a Sikasso : Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable au chevet de la famille du défunt

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 14 MAI 2019

367

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Chapeau à un confrère !

Nous reproduisons dans cette rubrique les articles de confrères qui forcent notre admiration



Combat contre la corruption : Mamadou Sinsi Coulibaly a mis fin à la polémique



Nouveau gouvernement : Le RPM et L'ADEMA s'en tirent à mauvais compte

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Une

Chapeau à un confrère ! : Nous reproduisons dans cette rubrique les articles de confrères qui forcent notre admiration

P.4

Brèves

Recensement biométrique à la police nationale : Une opération pour connaître l'effectif réel de la police

P.7

Histoire d'un petit, grand voleur : La moto de MC est partie à jamais ?

P.7

Les liaisons dangereuses au service : Histoire du frère du patron et de la secrétaire

P.8

11e assise de l'assemblée consulaire du Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR) : Sous la présidence du Ministre des Transports et de la Mobilité Urbaine Ibrahima Abdoul LY

P.8

Solidarité au mois de ramadan : La première Dame aurait envoyé un camion de 40 tonnes chez Moussa Mara

P.9

Accord politique de gouvernement : La Mouvance républicaine s'engage

P.9

Coopération Mali USA : Séance d'orientation sur les études aux Etats Unis

P.10

Visite du ministre de l'agriculture a l'APCAM ce lundi : Convergence de vue entre les deux parties

P.10

Ville de Bankass : Des scènes de pillages qui inquiètent!

P.10

Actualité

Assassinat lâche et barbare de l'adjudant chef major Ibrahima Diabaté a Sikasso : Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable au chevet de la famille du défunt

P.12

Combat contre la corruption : Mamadou Sinsi Coulibaly a mis fin à la polémique

P.13

Fleuve Niger : De graves menaces de disparition mettant en péril la survie de millions de maliens

P.14

Solidarité ramadan : Ce dimanche 12 Mai 2019 la générosité de la Première Dame a encore parlé !

P.16

Pour rendre grâce à Dieu pour ses 64 ans de vie : Haïdara rompt le jeûne avec la presse !

P.17

Gouvernement Boubou Cissé : 5 millions de FCFA pour chaque ministre sortant et 10 millions de FCFA pour chaque entrant

P.18

Grande mosquée de Sébénikoro : Quand des fidèles refusent la solidarité du président

P.18

Politique

Nouveau gouvernement : Le RPM et L'ADEMA s'en tirent à mauvais compte

P.19

2eme gouvernement du second mandat d'IBK : Et l'histoire donne raison à Bittar !

P.20

Train de vie de l'état sous Moussa Mara : 1,150 milliard économisé, rien que sur le téléphone et l'eau

P.21

Culture & société

Nos résistants aux colonisateurs : Cas de Almamy Samory Touré

P.23

Procédure judiciaire : Les exceptions de procédure

P.24

International

RCI : Guillaume Soro achève une tournée politique ambitieuse dans le Nord

P.25

Cheikh Tidiane Seck : "Ceux qui disent que Karim force la main de son père..."

P.25

Coopération Congo Brazza-RD Congo : Les travaux du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa seront lancés en 2020

P.26

Victime du complot d'un policier : Accusé à tort de viols, la descente aux enfers de Mehdi

P.27

Sport

Arouna Modibo Touré : "Ce qui compte pour moi dans la collaboration, c'est vraiment la loyauté avant le professionnalisme"

P.28

Allemagne (D1) : Amadou Haïdara casse la belle dynamique du Bayern

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye

Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala

• **Redacteur en Chef** : Amadou TALL

• **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B.

Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire),

Moctar Sow

• **Gérant** : Moctar Sow

• **Service Commercial** : Youssouf Diarra

• **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.9



P.14



P.20



Chapeau à un confrère ! : Nous reproduisons dans cette rubrique les articles de confrères qui forcent notre admiration



L'Editorial de François Soudan (Jeuna Afrique N° 3044 du dimanche 12 mai 2019) a un titre évocateur : « L'opposition n'est pas un diner de gala ». Cette vérité d'évidence est appliquée au cas Tiébilé Dramé, nouveau ministre des Affaires Etrangères du Président IBK dont il avait été un des plus virulents pourfendeurs depuis l'accession de celui-ci à la magistrature suprême du Mali en 2013. Et dont il contestait la réélection et la légitimité.

Jusqu'à sa brutale transhumance et son abandon de Soumaila Cissé dont il fût le directeur de campagne en 2018.

En des termes choisis, François Soudan a remué le couteau dans la plaie sur la base des principes et de généralités propres au continent africain. Avec bien évidemment quelques détails qui manquent pour le cas spécifiquement malien.

En effet Tiébilé Dramé n'est ni Moïse Katumbi, ni Maurice Kamto et encore moins Jean Ping. Il n'est pas allé aux élections et ne draine pas les foules. Son parti, le PARENA compte à peine sur l'échiquier politique malien. C'est un as des médias. Pas plus.

Au Mali, il n'y a pas de cohabitation. Il

y eût des ralliements de quelques opposants (3 au total) qui n'étaient pas menacés de prison. Leur vie n'était point en danger. Ils n'ont jamais été fortunés et n'étaient pas élus.

La vérité est que Tiébilé Dramé est un politicien professionnel. Il vit de la politique. Il n'a jamais travaillé dans sa vie au Mali en dehors des postes politiques et pour cette raison il fait nécessairement partie de la caste des opposants alimentaires qui vont vul-



gèrement à la soupe. Il y est allé. Et d'ailleurs ce n'est pas la 1ère fois car c'est dans des conditions semblables qu'il a quitté le Congrès National d'Initiative Démocratique, le parti de Me Mountaga TALL qui l'avait envoyé au gouvernement comme ministre... des Affaires Etrangères en 1991 pour rejoindre l'équipe de IBK en 1994.

Choix de raison ? Sans doute. Dans le déshonneur ? Evidemment.

Soumaila Cissé en gentleman n'y voit pas une trahison. Mais chacun sait qu'il n'en pense pas moins.

Lisons ensemble François Soudan.

L'opposition n'est pas un diner de gala

Faut-il écharper Tiébilé Dramé parce qu'il a rejoint le nouveau gouvernement malien, dont la formation a été annoncée le 5 mai ? Non, bien sûr. Mais reconnaissons qu'il y a là a priori de quoi s'étonner. Au regard de ce que le désormais ministre des Affaires étrangères d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) disait il y a peu encore de son président et de son système de gouvernance, à l'encontre desquels il n'avait pas de mots assez durs, c'est un peu comme si Moïse Katumbi ralliait Joseph Kabila, Maurice Kamto, Paul Biya ou Jean Ping, Ali Bongo Ondimba : une volte-face d'autant plus surprenante que l'"enfant terrible de la République", qui fut l'an dernier le très pugnace directeur de campagne du candidat Soumaila Cissé, a entraîné dans son sillage un autre dirigeant du front d'opposition lancé il y

a à peine sept mois pour « mettre en échec le régime [d'IBK] de facto », Oumar Dicko, ci-devant ministre lui aussi. Face à ses interlocuteurs étrangers, le chef de la diplomatie malienne va donc devoir défendre la politique d'un président dont il contestait jusqu'à ces dernières semaines la légitimité. Au nom de l'urgence nationale, certes, de la nécessaire ouverture et d'une cohabitation qui, de Kinshasa à Bamako via Bangui, est un facteur non négligeable d'apaisement. Mais avouons que, vu de l'extérieur, cela déconcerte un peu.

Munificence

Le positionnement ambigu et les transhumances périodiques de nombre de leaders politiques sont pourtant une explication: en Afrique plus que partout ailleurs, être opposant est un dur métier. On risque la prison, parfois sa peau, mais surtout on y laisse sa fortune. La logique du « winner takes all » (« le vainqueur prend tout »), comme on dit au Kenya, fait qu'être opposant équivaut à être systématiquement privé de tout accès aux ressources financières. Or tout homme politique, tout chef de parti a deux obligations vis-à-vis de ses militants et partisans : les respecter, bien sûr, savoir écouter leurs doléances et les prendre en compte, mais aussi « mouiller les fronts et les gorges », c'est-à-dire redistribuer, payer, secourir, entretenir. Chaque élu a une obligation de réciprocité envers ses



électeurs, faute de quoi, s'il la néglige ou ne parvient plus à la remplir, il perdrait toute légitimité à leurs yeux. Certes, une dizaine de pays, dont le Mali, ont, ces dernières années, inscrit dans leur Constitution le statut de chef de file de l'opposition, qui octroie à ce dernier des avantages matériels et protocolaires substantiels. Mais n'en bénéficie que le seul leader du parti ayant le plus de sièges à l'Assemblée nationale. Les autres opposants, eux, tirent la langue et se voient contraints, afin de maintenir leur standing et de financer leurs activités, de compter sur leurs propres économies et de faire appel à la générosité de donateurs locaux (grands commerçants) ou étrangers. Si plus aucun chef d'État n'a en ce domaine la munificence d'un Houphouët ou d'un Bongo père, de chez

qui nulle personnalité politique africaine (ou autre) de passage ne ressortait sans être comblée, une poignée d'entre eux fonctionnent encore en effet « à l'ancienne » et gratifient le visiteur venu solliciter leurs conseils éclairés d'un viatique. Encore faut-il pour cela avoir accès aux palais et être reçu par leurs hôtes, ce qui n'est pas donné à tout le monde.

Reste alors l'ultime méthode de survie, la moins glorieuse mais pas la moins fréquente, surtout en Afrique centrale : celle qui consiste à jouer les opposants diurnes pour mieux se faire acheter la nuit venue.

Une stratégie des masques successifs qui, sur ce point précis, démontre que ce qui change en politique africaine est secondaire par rapport à ce qui perdure. Tiébilé Dramé, à l'impeccable passé de défenseur des droits de l'homme, n'a jamais relevé de cette catégorie alimentaire, pas plus qu'il n'est vulgairement allé « à la soupe » en intégrant le gouvernement de Boubou Cissé. Entre un IBK qui, dernier mandat oblige, n'a plus à craindre désormais de conforter un adversaire en lui donnant les moyens de se refaire et un Soumaïla Cissé, seul bénéficiaire des avantages du statut de chef de l'opposition, l'ancien prisonnier du général Moussa Traoré a simplement fait, à 63 ans, un choix de raison, auquel le candidat pour lequel il s'est battu ne s'est d'ailleurs pas opposé. Choix respectable, donc. En conformité avec ses principes ? Les Maliens en jugeront à l'usage.



Ammy Baba Cisse

"Le président de la République n'a pas échoué, il a compris qu'il ne pourra pas gérer tout seul."

"Si le régime tombait, nous n'avons aucune garantie que les maliens allaient s'entendre."

"J'ai quitté le sport depuis 2017, nous sommes en 2019, la crise du football n'est toujours pas réglée."

"Nous avons œuvré avec Bouye pendant 6 mois, par honneur et par dignité, nous sommes partis lui faire le point."

"Nous n'avons pas besoin de quelqu'un qui est craint, mais quelqu'un qui inspire confiance."

"Nous n'avons pas négocié notre poste, c'est pour faire en sorte que notre pays bouge."

"Si nous sommes au gouvernement, c'est d'abord dû à notre force et à notre représentativité."

"Que ceux qui disent que l'installation de chaque ministre coûterait 10 millions apportent les preuves."

"Depuis que je suis revenu au gouvernement, je n'ai rien reçu pour frais d'installation."

"Quand j'ai été nommé ministre des Sports, j'avais reçu 2 millions pour frais d'installation puis rien."

"Chez nous, il y a plus de soldats étrangers que de soldats maliens."

"Le gouvernement est un moyen de servir et non de se servir."

"Nous, nous ne sommes pas pour le chaos, nous sommes pour le redressement du pays."

"Le pays n'appartient ni à IBK ni à Boubou. Il appartient à nous tous."

"Pour moi, ce gouvernement est une équipe de mission, elle pourrait être de large ouverture."

"Je n'ai jamais été cité dans des scandales financiers ou dans des marchés douteux."

"Je ne suis pas venu au gouvernement pour du gâteau."

HOUSSEINI AMION GUINDO



Toguna Sangala



Avis de décès (ORTM 3 fois dont 1 en bambara et 2 en français) :

Monsieur le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle,

L'ensemble du Cabinet du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle,

La Direction générale, le comité syndical, l'ensemble du personnel et les partenaires de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des jeunes (APEJ), ont la douleur de vous annoncer le décès de M. Aly KEBE, Directeur Général de l'APEJ.

La levée du corps aura lieu ce lundi 13 mai 2019 à 16h chez M. Demba Kendé à Djicoroni Para vers la Radio IkaFM.

L'enterrement est prévu le mardi 14 mai 2019 à Konna, Région de Mopti.

Que son âme repose en paix. Amen

Ibrahima Boubacar Yoro Maïga

TUNBUTU WOY

BurkinaFaso Attaque contre une Eglise catholique dans le nord du pays: le prêtre ainsi que 5 autres fidèles de l'église ont été tués. Iwili soum sahel



Ibrahima Anne

Facilitation du Dialogue national : le Pr Moustapha Sou-rang ferait bien l'affaire

Soumeylou B. Maïga

Mes pensées au Peuple du BurkinaFaso et aux familles des victimes suite à l'attaque ignoble de ce dimanche à l'église de Dablo, Centre-Nord du BurkinaFaso.



RFI

RDC L'invitée Afriquematin Jeanine Mabunda, ancienne proche du président Joseph Kabila, elle vient d'être élue à la tête de l'Assemblée nationale. Nomination du Premier ministre, retour annoncé de Moïse Katumbi Elle répond aux questions de Flomorice

Issoufou Mahamadou

En cette journée du 13Mai, consacrant la journée de la femme nigérienne, rendons hommage à toutes ces femmes qui œuvrent tous les jours avec courage et détermination pour apporter leur pierre à l'édifice d'un #Niger meilleur et résolument engagé pour le développement. IM



Jigi

La MINUSMA revient sur la cérémonie d'accueil le 6 mai 2019 à Koigouma (près de Goundam, région de Tombouctou) en présence du gouverneur, du sous-préfet, du maire, du chef du village, de 2 086 Maliens de retour du camp de M'Bera en Mauritanie où ils s'étaient réfugiés en 2012.

Seydou TRAORE

Mali image du jour : les militaires maliens portent main forte aux populations dans les travaux de clôture des cimetières de la ville de Goundam, dans la région de Tombouctou. fama Goundam

Recensement biométrique à la police nationale : Une opération pour connaître l'effectif réel de la police



Le recensement biométrique des agents de la police nationale a débuté le 29 avril dernier. Cette opération qui permet de connaître l'effectif réel de la police a été officiellement lancée, hier jeudi, à la Direction Nationale de la Police au cours d'une modeste cérémonie présidée par le Directeur général de la police, Moussa Ag Infahi. Elle prendra fin le 29 juin prochain. Pour le moment, elle ne concerne que les agents de police de Bamako. Ensuite, l'opération s'étendra aux régions. Selon Moussa Ag Infahi, cette opération est très utile et s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Cette réforme va permettre de maîtriser les ressources humaines. La police nationale avec ses systèmes intégrés de nature à maîtriser les ressources humaines de recrutement, de la gestion de la carrière du fonctionnaire jusqu'à sa retraite. Aujourd'hui, le fonctionnaire de police dès son entrée en fonction, sa formation, sa progression, les mérites, les fonctions occupées et même les récompenses et les sanctions sont connus. L'opération permettra aussi d'éviter la fraude, car la gestion sur papier a causé des désagréments. Cela ne sera plus possible, car tout le monde sera enregistré et numérisé. Une fois que l'opération sera effective, il n'y aura pas de fraude. L'effectif de la police sera non seulement connu mais la masse salariale sera maîtrisée.

Histoire d'un petit, grand voleur : La moto de MC est partie à jamais ?



M.C prenait tranquillement son thé en compagnie d'une dizaine d'amis. C'était le Samedi dernier à Daoudabougou.

Assis sous un arbre devant le domicile familial, M.C. était occupé à préparer le thé pendant que ses amis jouaient à la belote.

C'est alors qu'un jeune garçon âgé d'à peine 11 ans s'approcha de lui "Koro, c'est ta moto ? Elle est très sale, je voudrai la laver" expliqua le petit inconnu.

Pas de problème, lui répliqua M.C. qui apporta deux seaux d'eau et du savon au petit garçon. Celui-ci traîna un peu plus loin l'engin, une Djakarta et la lava soigneusement pour ensuite mettre le moteur en marche.

M.C. ne daigna même pas lever la tête pour regarder le jeune garçon. Et voilà que celui-ci se mit à califourchon sur l'engin et hop ! Parti !

Toujours pas d'inquiétude, car M.C. estimait que l'inconnu voulait juste faire "un tour".

Dix minutes passées, vingt et bientôt une heure de temps. Le petit ne revenait toujours pas.

M.C. qui venait de comprendre qu'il a été victime d'un vol, a alerté tous les voisins, mais personne ne connaît le mystérieux petit voleur.

L'affaire a été signalée à la police, mais M.C. est convaincu d'avoir perdu à jamais son engin.

■ BOUBACAR SANKARÉ

COMMUNIQUE

Monsieur le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, L'ensemble du Cabinet du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, La Direction générale, le comité syndical, l'ensemble du personnel et les partenaires de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des jeunes (APEJ), ont la douleur de vous annoncer le décès de M. Aly

KEBE, Directeur Général de l'APEJ. La levée du corps aura lieu ce lundi 13 mai 2019 à 16h chez M. Demba Kendé à Djicoroni Para vers la Radio IkaFM. L'enterrement est prévu le mardi 14 mai 2019 à Konna, Région de Mopti.

Les liaisons dangereuses au service : Histoire du frère du patron et de la secrétaire



Le Directeur d'une petite entreprise à Bamako mettra du temps avant de comprendre la scène à laquelle il a assisté le 5 mai dernier dans les locaux de son établissement.

Ce jour-là, il venait de rentrer dans le bureau de son jeune frère assurant la direction commerciale de l'entreprise quand il y trouva une des secrétaires, nue comme un oison. Ses habits étaient accrochés à une chaise et le directeur commercial, les mains sur la tête. Explications : la jeune secrétaire soutient qu'elle était depuis un certain temps contrainte de se "comporter ainsi" avec le jeune frère du patron qui la menaçait de figurer parmi les secrétaires à licencier (l'entreprise compte 3 secrétaires en essai).

De son côté, le directeur commercial affirme avoir cru que la jeune fille était devenue folle, ayant pénétré sans motif dans son bureau pour se déshabiller.

Qui dit vrai ?

L'on ne le sait pas encore..., mais il est bien vrai que l'entreprise envisage de mettre 2 secrétaires à la porte.

■ BOUBACAR SANKARÉ

Page noire : Le DG de l'APEJ nous a quitté



Nous apprenons, tôt le matin de ce lundi, le décès brutal du Directeur Général de l'APEJ, Mr Aly KEBE, un homme humble et courtois en toute circonstance. Une nouvelle foudroyante. Nous prions pour le repos de son âme et présentons nos condoléances les plus attristées à sa famille, au ministère de l'emploi et aux collègues de l'APEJ. A DIEU, nous appartenons.

11e assise de l'assemblée consulaire du Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR) : Sous la présidence du Ministre des Transports et de la Mobilité Urbaine Ibrahima Abdoul LY



Sous le principat de M Youssouf TRAORE Président en exercice du Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR) et en présence de plusieurs personnalités du transport et ses domaines connexes, cette assise a pour but de faire le bilan de la structure et présenter ses futures activités en tenant compte des nouvelles suggestions.

Venus de partout au Mali, les délégués se réuniront tout au long de la journée autour des travaux permettant d'améliorer le transport malien.

Trois discours ont marqué la cérémonie, notamment le Maire qui a souhaité la bienvenue, le Président du CMTR M Youssouf TRAORE qui a présenté les réalisations majeures et les projets en cours du CMTR dont l'acquisition de 20 ha au Sénégal pour construire une commodité permettant d'abriter les transporteurs maliens en séjour ainsi que le siège du CMTR en cours de construction.

Le 3e et dernier discours en occurrence celui du Ministre des transports et de la mobilité urbaine M Ibrahima Abdoul LY salue les avancées et promet l'accompagnement de son Ministère avant de souhaiter d'excellents travaux et déclarer ouverte cette 1e assise de l'Assemblée consulaire du Conseil Malien des Transporteurs Routiers.

Abonnez vous à votre
journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières
informations du moment

Solidarité au mois de ramadan : La première Dame aurait envoyé un camion de 40 tonnes chez Moussa Mara



Le mois de Ramadan encourage les compatriotes aisés à exprimer leur générosité les uns envers les autres.

Des sources rapportent qu'un camion de 40 tonnes de denrées alimentaires de la première dame déchargé au domicile de l'ancien Premier ministre Moussa Mara à La-fiabougou.

Quelques recoupements opérés affirment que Moussa Mara distribuerait les mêmes denrées à son nom à des démunies et à des religieux. Dans plusieurs quartiers et communes, nos équipes ont pu constater ces distributions de vivre du Président de Yelema.

Accord politique de gouvernement : La Mouvance républicaine s'engage



L'accord politique continue à enregistrer des signataires, plus d'une semaine après. Le Président du Mouvement Républicain M. Amadou Kone a signé l'Accord politique de Gouvernance ce lundi 13 mai 2019 à la Primature.

Pour rappel, 21 regroupements politiques et partis politiques ont déjà signé ledit Accord.

**Communiqué n°11/cd/19
/CC-CD-CMA**

Coordination des mouvements de l'Azawad CMA :



**COORDINATION DES MOUVEMENTS DE
L' « AZAWAD » (CMA)**

**COMITÉ DIRECTEUR
CELLULE COMMUNICATION
COMMUNIQUÉ NUMÉRO N°11/CD/19**

La Coordination des Mouvements de l'Azawad informe que ses troupes sont entrées sans y rencontrer de résistance notable à Talatayt, leur position initiale, ce Dimanche 12 Mai 2019 aux alentours de 09h du matin et saisit l'occasion pour rappeler que Talatayt est un poste officiel de la CMA et reconnu comme tel par l'ensemble des acteurs en présence.

La CMA s'engage à assurer dans cette ville la protection des personnes et des biens sans distinction aucune.

La Coordination des Mouvements de l'Azawad déplore par ailleurs qu'un accrochage ait opposé ses unités militaires à des éléments armés non identifiés à 20 Km de Talatayt et ce, malgré tous les efforts qu'elle n'a cessé de déployer ces derniers jours pour que ce retour se fasse sans violence ni effusion de sang.

La CMA, fidèle à son souci constant et soutenu de l'instauration d'un climat apaisé et de vivre ensemble entre toutes les populations de l'Azawad, lance un appel à tous les acteurs concernés à privilégier la logique du dialogue et du compromis en vue d'instaurer un climat stable et apaisé dans l'intérêt supérieur de la paix.

**Kidal, le 08 Mai 2019
Le Porte-Parole
Mossa Ag Attaher**

Coopération Mali USA : Séance d'orientation sur les études aux Etats Unis



L'Ambassade des États-Unis au Mali a animé une séance d'orientation sur les études universitaires aux États-Unis d'Amérique au complexe scolaire "Fadiala Coulibaly" de Sikasso le 09 mai 2019.

Lors de son exposé, le Directeur du Centre Américain a détaillé les avantages des diplômes délivrés par les universités américaines et les cinq étapes clés à franchir pour étudier aux États-Unis, y compris la recherche des options d'étude; l'identification de la source de financement des études; et la demande de visa pour étudiant. Il a aussi exhorté les élèves à persévérer dans les études et à s'ouvrir aux nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de profiter de la mondialisation et d'accéder à plus d'opportunités d'emplois et économiques.

Voudriez-vous aller étudier aux États-Unis d'Amérique ? Pourquoi et pourquoi pas ?

USAMali Sikasso Education USA Education USA U.S. Department of State

Visite du ministre de l'agriculture a l'APCAM ce lundi : Convergence de vue entre les deux parties



C'est l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture qu'il a choisie pour sa toute première sortie en tant que ministre de l'Agriculture. Accompagné par le secrétaire d'Etat en charge de l'Aménagement et des infrastructures rurales, M. Adama SANGARE le ministre a reçu les félicitations du Président de l'APCAM Bakary TOGOLA qui lui aussi exprimé l'accompagnement et le soutien du monde paysan dans notre pays. A l'occasion, Bakary Togola n'a pas manqué de rappeler les défis auxquels les producteurs sont confrontés. De la mécanisation à la commercialisation en passant par la transformation. De son côté Moulaye Ahmed BOUBACAR a indiqué qu'il est venu se confier aux paysans aux noms desquels il a été nommé par le Résident de la République. Aussi Moulaye Ahmed BOUBACAR a reconnu la nécessité de moderniser notre Agriculture et de mieux former les producteurs pour qu'ils puissent tirer les meilleurs profits de leurs activités. Le Ministre a fait la promesse d'être au plus près des producteurs avec l'ensemble de ses techniciens.

Ville de Bankass : Des scènes de pillages qui inquiètent!

Depuis hier, nous avons livré des informations faisant état de tension et de terreur à Bankass. D'après nos sources, plusieurs domiciles auraient été abandonnés par des peulhs qui ont fui la ville à cause des menaces sécuritaires persistantes.

Ces domiciles ont été cambriolés nuitamment par des présumés chasseurs Dossos qui auraient emporté tous les objets de valeurs.

Les Famas, confus de l'ampleur des cambriolages, seraient restés à l'écart pour ne pas être indexés pour responsables ou complices.

Nos sources rapportent que ce lundi 13 Mai aurait eu lieu à la mairie de Bankass une réunion des élus pour trouver une solution à cette spirale infernale sécuritaire.





SPiRiT

MEGA TOMBOLA MOBICASH

Participez en faisant des transactions de 5000F ou plus

*offre valable jusqu'au 15 mai 2019

Assassinat lâche et barbare de l'adjudant chef major Ibrahima Diabaté a Sikasso : Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable au chevet de la famille du défunt

Pour matérialiser la compassion de l'Etat envers la famille de l'Adjudant-Chef Major Ibrahima DIABATE qui a versé son sang pour la patrie, le Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable a dépêché une forte délégation à Sikasso. Conduite par le général Mamadou GAKOU, directeur national des Eaux et forêts, la délégation porteuse d'un soutien multiforme du département n'a pas manqué de rappeler en plus des condoléances, la ferme volonté des plus hautes autorités de traquer les auteurs de cet acte ignoble et inacceptable.

Conformément aux instructions du Ministre Housseini Amion GUINDO dont l'agenda n'a pas permis d'effectuer le déplacement à Sikasso, rien n'a été laissé au hasard. Le gouverneur, le maire et la direction régionale des Eaux et Forêts à travers l'ensemble des compagnons d'armes du défunt ont été mobilisés pour la circonstance. Du côté de la grande famille Diabaté à Wayerma I, le chef de quartier, l'imam et les parents et amis étaient également au rendez-vous pour être témoins de la solidarité de l'Etat si chère au Ministre GUINDO. De la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Sikasso, la délégation s'est rendue au domicile du défunt Adjudant-Chef Major Ibrahima Diabaté. Sur place, après la revue des troupes, le Général Gakou représentant le Ministre et le préfet qui représentait le gouverneur ont pris place. Au nom de la famille, le RECOTRADE a salué cette démarche du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable. Tout en se remettant à la volonté de Dieu, la famille de feu Fatogoma DIABATE, ex président de la délégation spéciale de la commune de Sikasso et non moins illustre père du défunt s'est réjoui de la promptitude du département dans



la prise en charge morale et matérielle de la situation.

De son côté, le général Mamadou GAKOU au nom du Ministre a présenté les condoléances de la nation à la famille et à l'ensemble de ses compagnons des Eaux et Forêts de notre pays. Il a également salué le gouverneur, le préfet et les autorités communales pour leur mobilisation depuis l'annonce du drame. Le général GAKOU a rappelé à la famille et à l'ensemble de ses compagnons d'armes, la détermination du département a traqué les auteurs de cet acte ignoble.

Au nom du ministre Housseini Amion GUINDO, il a remis des vivres composés d'une tonne de riz, une tonne de mil, quatre bidon d'huile 20l, 4 cartons de lait et 5 sacs de sucre. En plus une enveloppe de 500 000 F CFA a été remise à la famille. Très touchée par cette générosité hors du commun dans le millier forestier, la famille Diabaté à travers le chef de quartier de Wayerma I Dramane KEITA et

l'imam Barry ont tenu à remercier le ministre GUINDO pour ce geste qui signifie la reconnaissance de la patrie. C'est dans cette communion totale entre la famille, le service forestier et le département que la cérémonie a pris fin avec des bénédictions pour le défunt et le pays.

De retour à la Direction Régionale des Eaux et Forêts, conformément aux vœux du ministre, le Directeur Mamadou GAKOU a rappelé les consignes de sécurité nécessaires pour éviter toutes situations déplorable. Il s'agit notamment de 4 agents au minimum pour chaque sortie sur le terrain, de l'interdiction pour les stagiaires de porter des tenues et la manière de la tenue des armes. Aux dires du général GAKOU, le respect strict de ces règles élémentaires permettra des drames comme celle de l'Adjudant-Chef Major Ibrahima DIABATE.

**La Cellule de Communication
MEADD**

Combat contre la corruption : Mamadou Sinsi Coulibaly a mis fin à la polémique



C'est suite aux rumeurs faisant état de l'abandon de combat contre la corruption par Mamadou Sinsi Coulibaly que la Plateforme contre la corruption et le Chômage, PCC, a organisé un point de presse au siège du Patronat le jeudi 9 mai 2019. Animé par le Professeur Clément Dembélé, qui avait à ses côtés M. Coulibaly, le point de presse avait pour but de clarifier la position du Président du Patronat et dévoiler les stratégies que la Plateforme a envisagées.

C'est devant un parterre de journalistes que le Professeur Clément Mamadou Dembélé a pris la parole pour situer la conférence dans son contexte marqué essentiellement par des rumeurs de renoncement au combat contre la corruption de celui qui s'est engagé, il y a peu, de combattre ce fléau en l'occurrence, le Président du Conseil National du Patronat du Mali, CNPM, Mamadou Sinsi Coulibaly. Le Professeur Clément n'a pas porté des gants pour fustiger le comportement des gouvernants qui ne font pas assez pour endiguer ce fléau qui a gangréné notre économie et qui est à la base de nos déboires. Pour le principal conférencier, la corruption est à la base de l'émigration, du chômage des jeunes, de leur ruée vers les groupes armés terroristes. Et pour lui, la lutte contre

la corruption est un devoir citoyen et patriotique. Pour ce qui est de la Plateforme contre la corruption et le chômage, PCC, elle se veut une structure qui regroupe tous les mouvements et associations de lutte contre la corruption au Mali et elle est ouverte à toutes les personnes de bonne volonté. Le conférencier a fini par dévoiler les actions que la PCC compte mener. Parmi ces actions, on peut citer, entre autres, la déclaration de biens par tous les fonctionnaires prévue par la loi au Mali ; il s'agit d'une exigence légale faisant partie des prérogatives de l'OCLEI. Le départ immédiat à la retraite de toutes les personnes ayant dépassé l'âge

d'aller à la retraite. Le refus d'augmenter l'âge de la retraite pour permettre aux jeunes diplômés de pouvoir accéder à l'emploi.

En plus de ces exigences, la Plateforme compte également réaliser un certain nombre de projets parmi lesquels, la création d'une base de données communes à tous organismes de lutte contre la corruption et ses assimilés, la réforme judiciaire, par l'informatisation de tous les systèmes judiciaires et l'élection des procureurs de la république par voie de vote, la mise en place des Réseaux de veille citoyenne.

Quant au Président du Patronat, il a pris la parole à la suite de M. Dembélé pour saluer la presse avant de couper court à toutes les supputations, à toutes les rumeurs sur un éventuel renoncement au noble combat contre la corruption. Il dit poursuivre le combat tout en comptant sur les jeunes, les femmes et toutes les bonnes volontés. Pour Mamadou Sinsi Coulibaly, ce combat ne sera gagné que s'il y a une synergie d'actions entre tous les mouvements qui se battent contre ce fléau. Les jeunes et les femmes en première ligne et la presse également seraient d'un apport considérable.

Le Patron des patrons par ses propos, semble levé tout doute et toute équivoque. Donc, la polémique sur l'abandon de poursuite de son combat semble aussi s'estompé surtout quand il dit ne jamais trahir la cause et s'est dit prêt à poursuivre le combat jusqu'à la fin de sa vie.

■ YOUSOUF SISSOKO





Fleuve Niger : De graves menaces de disparition mettant en péril la survie de millions de maliens

Le fleuve Niger est le troisième plus long fleuve d'Afrique, avec 4 200 km et un bassin de 2,274 millions de km². Il traverse le Mali en arrosant quasiment toutes les grandes villes du pays puis se jette dans l'océan Atlantique à plusieurs branches formant un immense delta. L'importance du fleuve est inestimable pour une population malienne essentiellement rurale. Aussi, le fleuve Niger est une inestimable source de vie pour les populations d'Afrique. Au Mali, son bassin fait vivre environ 85% de maliens, selon le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement.

Cependant, extraction de sable et gravier, orpaillage par dragage, bâtiments et champs dans le lit, rejets de déchets industriels et artisanaux, constituent les principales menaces dont fait présentement l'objet le fleuve qui arrose les terres, permettant ainsi l'exercice de nombreuses activités indispensables à l'existence collective. Pire, la plupart des usagers

qui contribuent à la dégradation continue du fleuve, n'ont, en effet, aucune formation, ni connaissance requise pour mieux manipuler les produits chimiques utilisés lors de son exploitation.

Les multiples actions citoyennes entreprises par des associations écologiques maliennes, ainsi que les nombreuses formations initiées par les services techniques de l'Etat à l'intention des acteurs locaux concernant la sauvegarde du fleuve, ses ressources et les implications sur la sécurité alimentaire, sont jusque-là restées moins efficaces pour enrayer les diverses menaces qui planent sur lui.

Boubou Oumar Ba, directeur technique de la Coordination Nationale des Usagers des Ressources Naturelles du Fleuve Niger au Mali, a rappelé l'importance 'capitale' du fleuve pour les Maliens aussi bien que les 'lourdes' menaces qui planent sur son existence. « La plupart des grandes villes du Mali sont situées au

bord de ce bien commun et vital. Ses eaux nous servent pour l'agriculture, la pêche, l'élevage, les écosystèmes et le transport. Tous les riverains de ce majestueux cours d'eau, doivent s'inquiéter de sa situation actuelle. Depuis des années, de lourdes menaces planent sur l'existence du fleuve. Ces menaces sont engendrées par de nombreuses activités nuisibles, notamment, le dragage effectué par les orpailleurs et les rejets de déchets industriels et artisanaux », a-t-il dit.

L'impact calamiteux de l'activité illégale des orpailleurs sur les eaux du fleuve Niger

Le Mali est le troisième producteur d'or en Afrique et les 70% des recettes d'exportation nationales proviennent de la production aurifère, selon des statistiques officielles du gouvernement, qui indiquent également qu'environ 500 milles personnes pratiquent l'orpaillage illégal dont une bonne partie s'exerce dans les eaux du fleuve. Malgré les mesures prises par le Gouvernement contre cette économie informelle, son impact continue de mettre en péril la santé écologique du fleuve. «Au regard de la place qu'occupe le fleuve dans la vie de chaque malien,

sa sauvegarde est une question de survie. L'usage actuel que les gens font du fleuve, pose un sérieux problème sanitaire et environnemental et la réplique de l'Etat consiste d'abord à responsabiliser les communautés riveraines face aux dangers auxquels le fleuve est confronté afin que nous puissions le transmettre aux générations futures dans les meilleures conditions possibles», a dit, Aïda M'Bo, ex-Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement.

Plusieurs dizaines de Maires dont les Communes sont les plus touchées par la dégradation du fleuve ainsi que des acteurs de la société civile, prennent régulièrement part à des séances de formations basées sur la gravité des menaces qui planent sur le fleuve et les différentes mesures de sauvegarde à imposer aux usagers, selon une source officielle.

Dans certaines communes rurales du Mali traversées par le fleuve, des industries extractives ont installé des équipements de traitement du minerai extrait des eaux et transporté par une pinasse jusque sur la berge. Le minerai est ensuite traité dans un conteneur installé au bord du fleuve et les déchets sont déversés dans l'eau. Le fait que quelques rares parmi ces entreprises minières payent annuellement des taxes compensatoires à l'administration rurale, ne change rien aux énormes effets de dégradation que leurs activités produisent sur l'environnement local, particulièrement, le fleuve. Cependant, les femmes de ces communes, à l'aide de calebasses et de bassines, récupèrent les déchets rejetés dans les eaux du fleuve dans l'espoir d'y trouver des pierres précieuses pour se faire de l'argent.

Mais cela n'est pas le cas partout au Mali. Récemment, dans la région de Koulikoro, une des régions fluviales du pays les plus riches en ressources halieutiques, des groupes de cultivateurs et pêcheurs ont exercé d'énormes pressions sur les autorités locales pour qu'elles chassent les extracteurs minières dont les activités économiques dans les eaux du fleuve devenaient de plus en plus nuisibles à leur subsistance. L'orpaillage illégal pratiqué par dragage par des centaines de personnes sur le fleuve, rendait ses eaux de plus en plus boueuses et les substances chi-

miques polluantes utilisées par les orpailleurs, affectaient dangereusement la biodiversité aquatique et aucune mesure officielle n'avait presque jamais été envisagée par les autorités locales pour mettre fin à la souffrance des populations riveraines qui voyaient leur unique source de subsistance voler en éclats.

« La couleur de notre fleuve a complètement changé. C'est presque de la boue maintenant. Les eaux du fleuve ont viré du gris clair à l'ocre à cause de l'intensification des travaux d'orpaillage. Nous avons cessé toute activité de pêche à cause des risques sanitaires. Le mercure et le cyanure anarchiquement utilisés par les orpailleurs, est en train de tuer les poissons et rend les eaux du fleuve impropres à la consommation et à l'irrigation de nos cultures », se plaignait, un habitant de la localité.

L'inefficacité criarde des mesures jusque-là instituées par les pouvoirs publics

Au regard de la dangerosité des menaces qui planent sur le fleuve Niger considéré comme un patrimoine vital partout au Mali, l'Etat a institué des mesures de protection du fleuve, notamment, avec la création de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger qui a pour mission de sauvegarder le fleuve et ses affluents sur toute l'étendue du territoire national.

Abdourahamane Touré, Directeur général de l'agence : « Le fleuve Niger ressemble actuellement à un vaste égout collectif et tous les indicateurs sont au rouge. Tous montrent un niveau de dégradation sans précédent et très inquiétant du fleuve. L'augmentation des déchets anthropiques accentue la pression sur le fleuve et sa portion dans la zone de Bamako est celle qui subit le plus de nuisance. Le fleuve devient de moins en moins piscifère à cause de sa pollution et son exploitation qui ne favorisent plus la reproduction et la survie des poissons. On ne peut pas continuer à exploiter et profiter du fleuve et ne pas se soucier de son état.»

Expliquant pourquoi l'agence avait été créée par l'Etat Malien, Touré ajouta, « La décision de créer l'agence découlait de plusieurs constats, surtout le changement climatique et l'ampleur du dragage dans le lit même du fleuve. Cette activité a pour conséquences la des-

truction de la faune et de la flore, la détérioration de la qualité de l'eau, voire la disparition éventuelle du fleuve ». Il mit également en cause les activités artisanales locales comme la teinture, la tannerie artisanale et le maraîchage dans le lit du fleuve aussi bien que l'occupation administrative, privée et industrielle qui complique la délimitation du fleuve.

Pour contrattaquer tous ces méfaits écologiques, l'agence a initié un programme d'aménagement des berges dégradées et des séances de formations à l'intention des populations riveraines avec pour but de trouver des solutions locales durables mettant un terme au processus de détérioration du fleuve.

Un Conseiller technique du Ministère malien des Mines et du Pétrole, l'activité minière est considérée comme l'une des principales menaces pour le fleuve Niger. « Toutes les sociétés minières, travaillant sur le fleuve, doivent normalement disposer d'une autorisation et d'une étude d'impact environnemental. Cependant, la majorité de ces entreprises effectuant le dragage sur le fleuve, sont dans l'illégalité et cela les expose à des actions correctives prévues par les juridictions nationales en cas d'atteinte à l'équilibre l'environnemental », a-t-il dit.

Plusieurs organisations de la société civile malienne viennent fréquemment en appui aux structures de l'Etat. Des citoyens ayant pris sérieusement conscience du danger, se sont organisés pour protéger le fleuve à travers des actions d'information menées à l'adresse des usagers, notamment, les dragueurs, éleveurs, agriculteurs et teinturiers qui versent les déchets de leurs produits nocifs dans le fleuve.

En dépit de toutes ces initiatives, beaucoup reste encore à faire pour protéger le fleuve Niger de plus en plus menacé de disparition et c'est le lieu d'interpeller le nouveau Ministre de l'Environnement, Housseini Amion Guindo, face à une question de survie de millions de maliens. Par conséquent, nous osons espérer que la lutte pour la sauvegarde écologique du fleuve Niger aussi bien que ses ressources vitales, sera au cœur de son action gouvernementale.

■ **MODIBO KANE DIALLO**

Solidarité ramadan : Ce dimanche 12 Mai 2019 la générosité de la Première Dame a encore parlé !

En partenariat avec l'Agence de Coopération et Coordination turque- TIKKA, la Première Dame KEITA Aminata MAIGA, Présidente de l'ONG AGIR, a présidé la distribution de kits alimentaires aux personnes vulnérables du District de Bamako.

Au total, ce sont 500 personnes qui ont reçu chacune: - un sac de riz de 50 kilos,

-10 kilos de sucre, 5 kilos de lait, 5 litres d'huile et 3000 Fcfa pour le transport du kit alimentaire.

Cette remise de kits alimentaires fait suite aux plats chauds dont la distribution a commencé le 08 Mai 2019 et va concerner comme chaque année les télévisions et radios de la place, les Mosquées, les Maternités, les hôpitaux et CSCOM, les Gares routières, les Commissariats entre autres.

En ce mois béni de Ramadan qui fait

appel à la générosité des uns envers les autres, la Première Dame a chaleureusement remercié sa sœur Première Dame de Turquie Emine Erdogan et l'Agence de coopération et de Coordination turque TIKKA " Cette initiative est également comptable des activités de bienfaisance engagées par Madame Emine ERDOGAN, Première Dame de la République de Turquie aux côtés de l'ONG AGIR à l'endroit des populations Malienne à vulnérabilité à travers TIKKA." dira Mme Keita.

Dans ses propos, elle a magnifié le partenariat entre l'ONG Agir et TIKKA, qui au-delà de l'humanitaire milite au renforcement des relations de coopération et de fraternité entre la Turquie et le Mali en témoigne les actions déjà menées: "La remise de don composé de vivres à l'Ecole des Déficiants Auditifs en juin 2017 ainsi que la réhabi-

litation du même établissement en mars 2018 avec en plus un important don de matériel didactique et ludiques sont témoins." rappellera la Première Dame.

Aux bénéficiaires Keita Aminata Maiga a souhaité que ces kits offerts contribuent à soulager et à redonner un peu d'espoir à des centaines de personnes défavorisés, dans le besoin d'un bien-être social.

En conclusion, l'Epouse du Chef de l'Etat a invité les Maliennes et les Maliens à plus de solidarité afin que le Mali aille de l'avant.

Cette remise de dons a été accueillie avec beaucoup de joie et d'émotion par les bénéficiaires qui ont manqué de mots pour remercier chaleureusement la Première Dame et lui formuler des bénédictions.

Keita Aminata Maiga avait à ses côtés pour l'occasion le Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, celui des Affaires Religieuses et du Culte, la Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, l'Ambassadeur de Turquie au Mali, le Représentant de TIKKA, Madame le Maire de la Commune 3, et de nombreux autres invités.



Pour rendre grâce à Dieu pour ses 64 ans de vie : Haïdara rompt le jeûne avec la presse !



En prélude à la célébration de son 64ème anniversaire, le président du Haut Conseil Islamique du Mali, Seïd Ousmane Cherif Madani Haïdara, non moins guide spirituel de la Fédération des Ançardines Internationale (FADI), a rompu avec la presse le jeûne du vendredi 10 mai. C'était à son domicile à Banconi Djanguinébougou en présence du président de la Fédération des Ançardines Internationale, Modibo Diallo. Dans son intervention, le guide Haïdara a d'abord remercié la presse d'avoir répondu massivement à son invitation. « Le métier du journalisme n'est pas facile, mais très important », a-t-il déclaré. Conscient de cela, il a invité la presse à continuer à jouer toujours son rôle d'apaisement dans

la société.

A sa suite, le président de la FADI, dira que cette rupture de jeûne avec la presse s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64ème anniversaire de leur guide, Ousmane Cherif Madani Haïdara. Cela, dit-il, avec l'objectif de tisser un cadre de collaboration et de partenariat plus étroit avec la presse. Suite à cette mise au point, il a souligné que la fédération des Ançardines internationale est une organisation représentée dans 34 pays. Elle a pour mission, dit-il, d'apporter une assistance technique, financière, matérielle et corporelle au guide chérif Ousmane Madani Haïdara.

Selon lui, la FADI vise 6 objectifs. Il s'agit, cite-t-il, de la diffusion de l'islam en tant que religion de paix et de

tolérance, la saine compréhension de l'islam à travers les informations et la formation des fidèles musulmans sur l'islam. De même que, poursuit M. Diallo, de l'amélioration du comportement des fidèles musulmans, la réalisation des infrastructures sociales, l'éducation, la culture, l'assistance des personnes démunies, l'établissement et le renforcement des mécanismes de solidarité. « Cela sans distinction de religion, ni de sexe », a-t-il précisé.

A ses dires, la presse est incontournable pour l'atteinte de ces objectifs. « Nous sommes toujours fiers de collaborer avec la presse à travers la communication, la diffusion de l'information juste et correcte » a-t-il déclaré.



Gouvernement Boubou Cissé : 5 millions de FCFA pour chaque ministre sortant et 10 millions de FCFA pour chaque entrant

Dans le nouveau gouvernement dirigé par Boubou Cissé, il y a trente-huit (38) ministres dont deux (02) secrétaires d'Etat et trois (03) hauts fonctionnaires avec rang de ministre qui sont: le Secrétaire général de la présidence de la République, le chef de Cabinet du président de la République, le Commissaire à la Sécurité alimentaire. Le Premier ministre (PM) Boubou Cissé occupe deux (02) postes: Premier ministre, chef du gouvernement, ministre de l'Economie et des Finances. Ce qui fait un total de quarante-deux (42) ministres. Les nouveaux ministres toucheront chacun un fonds d'installation de dix (10) millions de francs CFA. Dans le gouvernement du 05 mai 2019, il y a seize (16) rentrants.

Prenez votre calculatrice: 16 x 10 millions = 160 millions de FCFA. Sortants douze (12). Tous les ministres limogés du gouvernement perçoivent cinq (05) millions de francs (12 x 5

millions = 60 millions de FCFA). Qui a dit que Boubou est un bon économiste ?

■ L'INTER DE BAMAKO



Grande mosquée de Sébénikoro : Quand des fidèles refusent la solidarité du président

Bien avant aujourd'hui, le mois de ramadan est un moment de communion et de solidarité dans notre pays. Des gestes de bienfaisance illustrent cela tout au long de ce mois béni de Dieu.

Mais, pour le président de la République, tout ne serait pas encore arrangé. Dans cette grande mosquée de Sébénikoro, située juste derrière le marché, le chef de l'Etat Ibrahim Bou-bacar Keïta participe aux prières, notamment celles des vendredis. Mais visiblement, les cœurs de cer-

tains fidèles seraient encore surchauffés. Plusieurs musulmans de la dite mosquée avaient refusé de prendre les sachets de sucre, distribués par l'imam de la mosquée ce samedi 11 Mai 2019, au nom du Président de la République.

L'imam, par ses propos énoncés, aurait provoqué la colère et l'amertume des fidèles qui l'ont accusé de vivre de façon malhonnête sur le dos du contribuable malien. Certains estiment que les largesses du Président de la République à l'imam et à son cercle fermé, favoriseraient la corruption dans le milieu religieux.

Des fidèles, mécontents du bilan présidentiel, dans son propre quartier, auraient demandé à l'imam d'évoquer les réalisations du président à Sébénikoro. Comme si les maliens étaient encore en période électorale, l'imam désabusé par les réactions frontales des fidèles, se serait excusé auprès des musulmans avant d'enchaîner avec la prière.

Notre équipe qui a assisté de près à ces insolites scènes a pu retenir de ces fidèles que depuis la prise du pouvoir du président IBK, bien d'habitudes sembleraient avoir changé : «



Vous savez, les passages du président ici dans cette mosquée provoquent des désagréments, précisément, l'interruption de la circulation, des interdictions de stationnement des véhicules et des motos, des présences massives des forces de l'ordre et surtout, des changements brusques des horaires de prière par l'imam pour se conformer à l'emploi du temps du président » L'autre phénomène, celui des fréquentations massives des éléments du Recotrade qui dérangerait les fidèles, avec des déviations des valeurs islamiques par un imam qui passerait tout son temps à remercier le Président de la République lors des prêches.

Nouveau gouvernement : Le RPM et L'ADEMA s'en tirent à mauvais compte



Après un combat âpre mené par les cadres du RPM pour faire partir le Premier Ministre Soumeylou Boubèye Maiga, Bocari Tréta et ses camarades espéraient s'en tirer à bon compte. Ils ont fini par être payé en monnaie de singe par leur camarade, devenu Président de la République, IBK. Ni la Primature, ni des ministères régaliens encore moins un nombre conséquent de postes ministériels n'ont été attribués au RPM, malgré sa majorité relative au parlement. La question que l'on est en droit de se poser est celle

de savoir pourquoi le Président de la République a tant de mépris pour les cadres du parti qui lui a porté au pouvoir ? Oui du mépris parce que le premier des ministres RPM dans le gouvernement, par ordre de présence, est à la huitième place, en l'occurrence Me Baber Gano, ministre de l'Intégration Africaine. A ce mépris souverain, vient se greffer le nombre éminemment petit des ministres issus du parti dans le gouvernement de Boubou Cissé. Le parti des Tisserands ne compte que cinq ou six ministres, ce qui est en deçà de

leur poids politique. Le RPM, le plus grand parti de la Mouvance présidentielle, se trouve dans une mauvaise posture et ses cadres disent ne pas comprendre comment celui qu'ils ont porté au pouvoir peut avoir un tel dédain à leur égard. Ils disent déposer les armes ; mais ne pas les brûler ; car tant qu'ils disposent de la majorité à l'Assemblée, ils finiront par avoir ce qu'ils cherchent depuis 2013, à savoir, prendre la place qui leur revient de droit compte tenu de l'ancrage du parti.

Quant au deuxième grand parti de la Mouvance présidentielle, qui est l'Adema, il ne s'en tire pas mieux que le RPM, même si le nombre de ministres a augmenté comparativement à l'équipe précédente. Le parti de l'Abeille a quatre portefeuilles ministériels contre trois dans l'équipe de Soumeylou Boubèye Maiga. Le problème au sein de la Ruche est que les militants et les cadres du parti ne se reconnaissent pas en ces ministres, qui seraient pour la plupart des proches du Président de la République ou d'un haut placé. Comme si cela ne suffisait, IBK se débarrasse du Président de l'Adema, le Professeur Tiémoko Sangaré, pourtant fervent soutien à la candidature d'IBK. Pour avoir torpillé le cou à son parti pour que l'Adema n'ait vraiment pas de candidat contre IBK, il s'est attiré la foudre des partisans de la candidature interne qui lui vouent une haine viscérale. Donc, la non reconduction de Tiémoko SANGARÉ comme Ministre crée déjà une telle cacophonie et donne des ailes à ses adversaires pour le supplanter et en découdre plus tard avec lui. Les rumeurs de l'organisation d'un congrès extraordinaire pour écourter le mandat de Tiémoko ont refait surface et un des nouveaux ministres de l'Adema serait même dans cette logique. Les partisans du congrès extraordinaire mesurent-ils les conséquences d'un tel acte sur le parti surtout en cette période d'instabilité, de fragilités et même d'incertitudes. A partir du moment où il n'y a pas d'enjeux, pourquoi ne pas attendre la fin du mandat de Tiémoko Sangaré pour organiser, en bonne et due, forme le congrès ordinaire.

■ L'INTER DE BAMAKO





2eme gouvernement du second mandat d'IBK : Et l'histoire donne raison à Bittar !

Depuis que la gouvernance IBK a été fortement secouée par d'énormes difficultés en terme de cohésion sociale et de convergence d'idées des acteurs politiques, le président du parti Mouvement Citoyen pour l'Alternance, la travail et la transparence (MC-ATT) Jeamille Bittar, n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme appelant à une « gestion concertée du pouvoir » à la ATT. L'histoire lui donne raison aujourd'hui avec la formation du gouvernement du Dr Boubou Cissé.

On peut ne pas l'aimer pour la souplesse de ses positions politiques, mais il faut reconnaître que l'enfant de San est lucide et pertinent dans ses analyses politiques. Jeamille Bittar, c'est de lui qu'il s'agit, évite souvent des positions tranchées. « Pour ne pas pousser à un quelconque radicalisme »,

affirment ses proches. Mais le leader du MC-ATT n'hésitait pas à conseiller la voie à suivre pour aider à sortir le pays de l'ornière.

Déjà avant 2017, dans une sortie médiatique, l'ancien président du Conseil économique, social et culturel disait que le Mali n'a pas besoin de cet antagonisme majorité face à l'opposition. Il n'avait pas été compris et certains n'avaient pas hésité à la qualifier d'« opportuniste politique ». Il va réitérer cette position en 2018, avant l'élection présidentielle. Il dira dans un entretien qu'il nous avait accordé que « la forme de gestion consensuelle du pouvoir pourra très certainement aider le Mali à sortir de ses difficultés. Nous ne réinventerons pas la roue et un seul bord politique ne pourra pas non plus faire le futur du Mali. Seul le dialogue en taisant les querelles personnelles est une alternative sûre ». Et d'ajouter que « le cœur de notre préoccupation reste le Mali et la réconciliation des Maliens ».

Et Jeamille Bittar de prôner alors l'union autour des priorités du Mali.

Ni de l'opposition ni de la majorité, le MC-ATT s'est alors dit fidèle à une position de neutralité et il a invité tout le monde (opposition, majorité, centriste, etc.) à se mettre à la table du dialogue pour « gérer ensemble le Mali ». Mais le pouvoir IBK était pendant longtemps hostile à cette proposition. « Il faudrait que l'on repense la démocratie, la gouvernance et le vivre-ensemble pour le bonheur des Maliens », clamait alors Jeamille Bittar.

Avant de relever que la société malienne elle-même dans son essence n'acceptait pas le fonctionnement antagonique entre un pouvoir et un contre pouvoir. « Il faut que tous se donnent la main pour le bien-être commun », ne cessait-il d'expliquer. Et aujourd'hui avec le gouvernement de large ouverture (comportant des opposants d'hier et des cadres de la majorité) qui vient d'être mis en place, la gestion concertée à laquelle Jeamille Bittar appelait trouve son compte. L'histoire finit donc par donner raison à l'enfant de San.

■ BRUNO D S

Train de vie de l'état sous Moussa Mara : 1,150 milliard économisé, rien que sur le téléphone et l'eau



C'est du moins ce qui ressort du document de synthèse du bilan de la gestion de l'ancien Premier ministre, de son élection à la tête de la mairie de la Commune IV à sa démission de la Primature, en passant par son règne éphémère au ministère de l'Urbanisme et de la Politique de la ville.

Moussa Mara a au moins le mérite d'être l'un des rares hommes politiques de notre pays qui s'essayent à un tel exercice. En effet, après qu'il eut publié son patrimoine quelques mois après avoir quitté le gouvernement, l'ancien Premier ministre fait un bilan non exhaustif de sa gestion communale ainsi que son passage dans les deux premiers gouvernements d'Ibrahim Boubacar Keïta.

15 procès dont 12 de gagnés contre la mairie du District

Maire de la Commune IV de 2009 jusqu'à sa nomination au gouvernement Oumar Tatam Ly en 2013, Moussa Mara note plusieurs infrastructures réalisées sous son règne. Au nombre de celles-ci, il retient le pavage et l'aménagement de voies et de collecteurs à Lafiabougou et Djicoroni pour 3 milliards de FCFA, la réalisation de la Maison des jeunes de la Commune pour 48 millions, la réalisation des caniveaux à Djicoroni et Lafiabougou pour un montant cu-

mulé de 70 millions, la mise en œuvre du projet ACI 2000, visant à raccorder la zone ACI aux autres quartiers de la commune pour un coût de 1,5 milliard FCFA, ainsi que la réalisation du dispensaire et de la maternité de Kalambanougou pour 31 millions, entre autres.

Sur les plans humanitaire et foncier, la mairie, sous sa conduite, a apporté son appui aux réfugiés de la crise de 2012 pour environ 40 millions et à travers le don de 2 véhicules de type pick-up 4x4. S'y ajoutent la régularisation foncière des personnes démunies dans tous les quartiers de la commune, majoritairement à Kalambanougou, et la mise à disposition d'un espace de 40 hectares qui seraient en cours de bornage pour dédommager les personnes victimes de spéculation foncière. Aussi, a-t-elle intenté, pour la protection des espaces publics de la commune, au total 15 procès contre la mairie du District de Bamako dont 12 gagnés à ce jour.

Concernant le ministère de l'Urbanisme et de la Politique de la ville que l'ancien maire de commune IV a quitté en avril 2014 pour la Primature, le document de synthèse note notamment l'adoption de la politique nationale de la ville et l'élaboration du programme de développement des villes, outil opérationnel de ladite politique. Mieux, un programme d'amélioration du cadre de vie des quartiers défavorisés des six communes de Bamako a été élaboré et mis en œuvre pour près de 800 millions.

Outre la relecture d'un certain nombre de textes, les villes de Ségou et de Sikasso ont été dotées de profils urbains et de plans d'urbanisme sectoriels, entre autres.

Une moyenne de 11 audiences publiques par jour accordées aux citoyens

Pour les neuf mois qu'il a passés à la Primature, soit d'avril 2013 à janvier 2014, le président du parti Yèlèma se souvient surtout de l'échec de la motion de censure déposée par les partis de l'opposition parlementaires, la signature d'un engagement d'éthique et de responsabilité des membres du gouvernement et la mise en place de contrats de performance des ministres. Par ailleurs, la réduction du train de vie de l'Etat a permis, si l'on en croit le document, l'économie de près de 1 milliard par an pour le téléphone et 150 millions pour l'eau. Comme pour dire que Moussa Mara fut un Premier ministre à l'écoute de ses compatriotes, ce dernier aurait accordé des audiences à plus de 3000 citoyens. Ce qui fait une moyenne de 333 audiences par mois et plus de 11 par jour.

Parlant du panier de la ménagère, le document de synthèse retient la stabilisation des prix des produits de première nécessité par rapport à l'année 2013, alors que 655 commerçants détaillants ont bénéficié d'un concours global d'environ 400 millions de FCFA et 625 autres recasés. Dans le classement de Doing Business, le Mali a occupé le 1er rang sur 8 pays de l'espace Uemoa.

Sur un tout autre plan, Moussa Mara note que son gouvernement a augmenté la production d'eau potable à 36 300m³ /jour, soit la couverture des besoins supplémentaires de plus de 700 000 personnes. Mieux, environ 49 000 mètres linéaires de réseaux d'eau ont été posés à Bamako, Kati, Bandiagara et Tombouctou et près de 10 000 points d'eau modernes réalisés dans le cadre du Plan national d'accès à l'eau potable 2004-2015. Sans compter les infrastructures énergétiques, y compris dans les régions Nord du pays.

■ **BAKARY SOGODOGO**

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Nos résistants aux colonisateurs : Cas de Almamy Samory Touré

Le 29 septembre 1898, le chef soudanais Samory Touré est capturé par le capitaine Gouraud, en un lieu-dit Nzo. C'est la fin d'une prodigieuse épopée qui a permis au vieux guerrier (63 ans) de conquérir un vaste territoire dans la boucle du Niger.

Naissance d'un mythe africain Samory (on écrit aussi Samory ?????) est né dans une famille de commerçants, près de Kankan, dans l'actuelle Guinée, en pays malinké. Lui-même est issu du peuple dyoulo, des musulmans en minorité dans sa région. Sa famille, après avoir été islamisée, est retournée à la religion fétichiste de ses ancêtres.

Sa mère est un jour enlevée par un groupe rival, les Cissé. Samory, alors âgé de 16 ou 17 ans, entre au service de ce groupe pour racheter sa liberté. C'est ainsi qu'il découvre le métier des armes.

Manifestant des dispositions exceptionnelles pour ce métier, Samory s'enfuit de chez les Cissé et conclut un serment d'amitié avec une demi-douzaine d'amis de son lignage. Il se retrouve bientôt à la tête d'une petite armée de métier, avec des fantassins tous équipés d'armes à feu et remarquablement disciplinés. Pour mieux imposer son autorité, il se convertit à l'islam et se proclame «Almamy». Ce titre obscur lui confère une autorité à la fois spirituelle et militaire sur ses sujets.

Samory Touré soumet un territoire qu'il agrandit d'année en année. Vers 1880, il gouverne en maître absolu tout le Haut Niger, dans la partie orientale de l'actuelle Guinée. C'est un vaste et riche territoire appelé Ouassoulou, peuplé d'environ 300.000 âmes. Il n'a d'autre rival que le royaume toucouleur du Ségou, plus au nord.

Les Anglais qui occupent la Sierra Leone voisine ne sont pas mécontents que l'Almamy fasse régner l'ordre dans l'arrière-pays. Samory noue un dialogue avec eux ainsi qu'avec les Français, présents en Côte d'Ivoire. Il aspire à conclure un traité de protectorat avec les uns ou les autres pour

pérenniser son trône.

Mais les Français se montrent peu disposés à de tels arrangements et grignotent le territoire de Samory. Le colonel Borgnis-Desbordes inflige une première défaite au chef noir en 1882.

Chaque nouvel affrontement tourne à l'avantage des Français qui bénéficient d'un armement d'une supériorité écrasante. C'est ainsi qu'en une seule campagne, en juin 1885, Samory Touré perd 900 hommes tandis que les Français n'ont à déplorer que deux morts.

En définitive, le 28 mars 1886, les deux adversaires concluent un traité de paix et de commerce par lequel les Français reconnaissent l'autorité de Samory Touré sur un vaste royaume aux confins de leurs propres territoires. En contrepartie, Samory Touré accepte, mais de façon purement formelle, le protectorat de la France sur son royaume. En signe d'allégeance, il envoie son fils préféré Dyaulé Karamogho à Paris. Celui-ci est reçu par le président Jules Grévy.

L'année suivante, en 1887, Samory Touré conclut un nouveau traité, à Bissandougou, avec le capitaine Gallieni (un futur maréchal de France). Par ce traité, il laisse aux Français toute liberté d'action sur une partie du Haut Niger.

Là-dessus, Samory doit affronter ses sujets animistes qui refusent qu'on leur impose l'islam. C'est la «guerre du refus». Le conflit pénètre la famille du souverain et celui-ci en vient à faire exécuter son fils Dyaulé Karamogho, qu'il soupçonne de le trahir au profit des Français.

La traque

Comme de bien entendu, les relations avec les Français se dégradent et une longue guerre reprend en 1891. Traqué, Samory Touré pratique la politique de la terre brûlée. Il ne laisse derrière lui que désolation pour décourager les Français de le poursuivre. Le colonel Archinard ayant conquis sa capitale, Kankan, il gagne avec son peuple le nord de la Côte d'Ivoire et établit sa nouvelle résidence à Dabakala.

Les choses semblent se tasser lorsqu'un fils de Samory attaque et massacre en février 1892 une colonne française commandée par le capitaine Ménard et partie de Grand-Bassam vers la cité commerciale de Kong. L'année suivante, les Français lancent trois colonnes aux troupes de Samory. En 1894, l'une d'elles, dirigée par le commandant Monteil, doit battre en retraite.

En 1897, les troupes de Samory Touré s'emparent de la cité de Kong et la réduisent en cendres.

Mais quelques mois après, le vieux chef doit faire sa reddition avec plusieurs milliers d'hommes. Ce succès console (un peu) les Français de leur humiliation face aux Britanniques à Fachoda.

Déporté au Gabon, Samory Touré tente de se suicider et meurt deux ans plus tard, le 2 juin 1900. Ses cendres ont été rapatriées en 1968 par la Guinée de Sékou Touré.



Procédure judiciaire : Les exceptions de procédure

Le défendeur, c'est la personne assignée à comparaître en justice par le demandeur. Ce dernier peut se défendre sur le fond, ou opposer une fin de non-recevoir ou invoquer une exception de procédure. On développera notamment l'exception de procédure en soulignant au passage d'autres moyens qui sont à la disposition d'un défendeur devant une instance.

Qu'est-ce qu'une exception de procédure?

Une exception de procédure est le moyen opposé par le défendeur à l'instance qui empêche la procédure de se poursuivre. La procédure en cours doit s'arrêter devant la juridiction saisie par le demandeur.

Défense au fond

Pour contester les prétentions du demandeur (défense au fond: tout moyen qui tend à faire rejeter comme non justifiée, après examen au fond du droit, la prétention de l'adversaire par des moyens tels que : absence de base légale, de preuve, qualification erronée ou viciée etc.)

Fin de non-recevoir

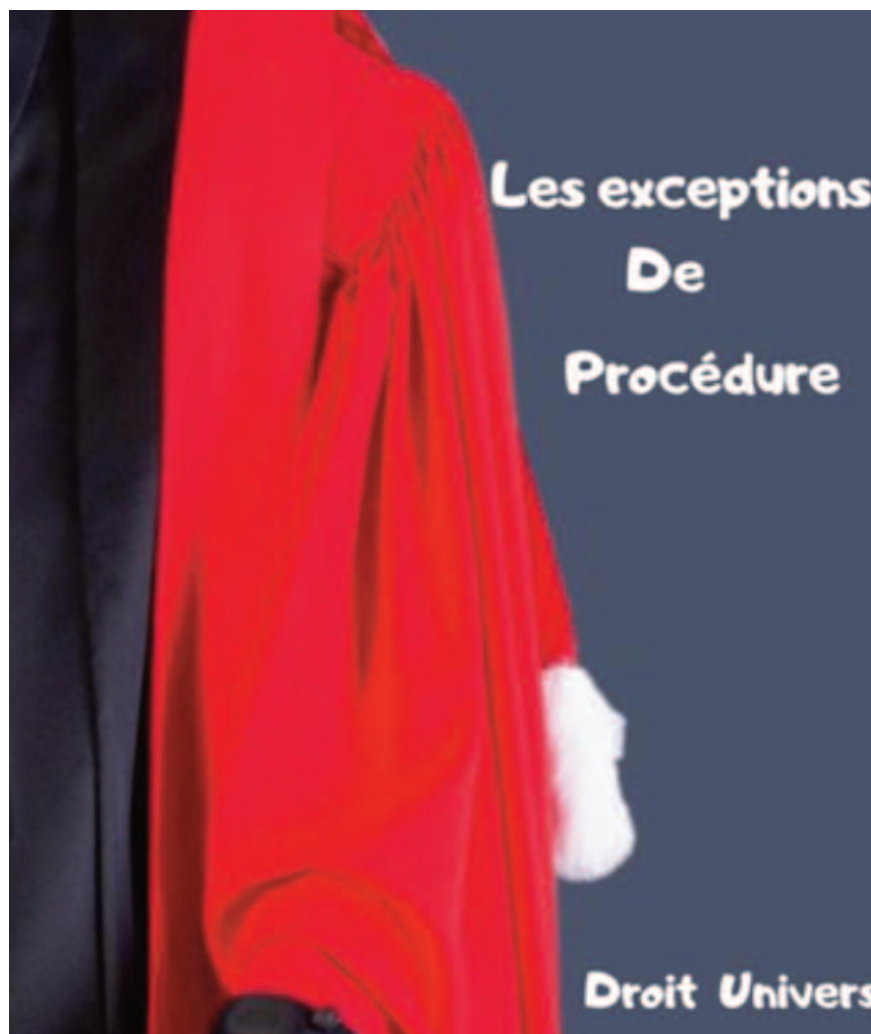
Consiste à contester la recevabilité de la demande de la partie demanderesse pour

Défaut de droit d'agir, tel le défaut de qualité, le défaut d'intérêt, la prescription, le délai préfix, la chose jugée. (Voir publication antérieure)

Exception de procédure

Il s'agit de tout moyen qui tend soit à faire déclarer la procédure irrégulière ou éteinte, soit à en suspendre le cours. C'est la régularité de la procédure qui est contestée.

Les exceptions de procédure empêchent la poursuite de la procédure en y mettant fin, sauf pour les exceptions dilatoires, qui ne font qu'en sus-



pendre le cours. Les exceptions de connexité et de nullité pour irrégularité de fond peuvent être soulevées à tout moment de la procédure mais ne doivent pas être soulevées tardivement, dans le but de gagner du temps.

Il existe diverses variétés d'exception de procédure :

- Exception d'incompétence : Moyen par lequel il est soutenu que la juridiction saisie n'est pas compétente soit en raison de la matière soit territorialement.
- Exception de litispendance : Deux juridictions sont saisies du même litige (voir notre article sur la notion).
- Exception de connexité : Moyen par lequel on soutient que deux juridictions sont saisies de deux litiges différents mais qu'il existe entre ces deux litiges qu'il est de l'intérêt de la bonne justice de les faire juger ensemble par une juridiction.
- Exception de dilatoire :

C'est celle qui ne touche pas le fond, mais tend seulement à obtenir quelque délai...

En somme, c'est la régularité de la procédure qui est contestée. Cet obstacle n'est que temporaire, l'acte irrégulier pourra être recommencé dans la même instance ou dans le cadre d'une autre instance.

Toute exception de procédure doit être soulevée par le défendeur avant toute défense au fond. C'est-à-dire que le défendeur doit invoquer l'exception avant de répondre aux arguments du demandeur.

Référence:
Art. 71; 73; 74 ; art. 122 c.pr. Civ. français.
Cliquez sur le lien suivant pour télécharger gratuitement notre application :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.bertheseydou.droitunivers>

RCI : Guillaume Soro achève une tournée politique ambitieuse dans le Nord

Guillaume Soro a achevé, samedi 11 mai, une tournée dans le nord du pays par une réunion de son comité politique dans la ville de Katiola. L'ex-président de l'Assemblée nationale sillonnait les routes de la région depuis la mi-avril à la rencontre de la population, des chefs traditionnels et représentants politiques locaux. Une tournée aux airs de campagne pour celui qui cache de moins ses ambitions présidentielles pour 2020.

“Proposer une nouvelle offre politique aux Ivoiriens», c'est l'ambition affichée par le comité politique de Guillaume Soro, même si ses contours restent très flous. Après ce premier « bilan d'étape », l'ancien chef de l'Assemblée nationale dit vouloir prendre des mesures pour « instaurer » à l'avenir « un État de droit authentique » en Côte d'Ivoire...

Ces dernières semaines, Guillaume Soro s'est livré dans le nord du pays à une série de rencontres, dans le cadre d'une tournée d'« explications » qui n'a pas toujours été du goût du RHDP.

La coalition gouvernementale a même envoyé un émissaire sur le ter-

rain pour répondre à certaines critiques formulées par Soro lors de son passage dans la région.

Il avait notamment tenu le gouvernement pour responsable de la mévente de l'anacarde, alors que la filière traverse une crise en Côte d'Ivoire. Une sortie jugée « mensongère et démagogique » par le porte-parole du gouvernement.

Guillaume Soro semble en tout cas vouloir continuer à imposer son rythme, puisqu'il promet déjà de poursuivre sa tournée aux quatre coins du pays.



Cheikh Tidiane Seck : “Ceux qui disent que Karim force la main de son père...”

Le parti démocratique sénégalais (PDS) n'a pas pris part à l'ouverture du dialogue national. Une décision prise « souverainement » par son secrétaire général national, Me Abdoulaye WADE. A en croire, Cheikh Tidiane SECK, président des cadres libéraux, il n'est pas juste de dire que c'est Karim WADE qui aurait poussé son père à acter ladite décision.

« Je n'ai pas de problème à ce qu'il le

dise, c'est mon ami et je l'ai dit au frère secrétaire général national qu'on ne doit pas participer à ce dialogue dans ces conditions- là. Si c'est l'avis de Karim ou d'un autre militant, Abdoulaye WADE consulte et c'est cela sa force. Il écoute tout le monde avant de prendre une décision. Et dans ce panier de consultations, mon avis est là-dedans, celui de Karim est aussi là-dedans et ceux de beaucoup de militants. Maintenant ceux qui disent que Karim force la main de son père parce qu'il est soi-disant vieux ne connaissent pas WADE et ne le rencontrent pas », indique Cheikh Tidiane SECK, dans un entretien avec WalfQuotidien. Selon lui, « c'est le même WADE, il n'a pas changé, il a le poids de l'âge, c'est vrai, mais il a sa santé physique et mentale qui lui permet de discerner les bonnes des mauvaises herbes. Encore une fois, les statuts du parti lui permettent de décider et une fois qu'il décide, nous devons nous ranger derrière cette dé-



cision ».

« Et, même sans l'avis de WADE, je suis personnellement opposé à ce dialogue dans ces conditions », martèle Cheikh Tidiane SECK qui reconnaît à Mamadou DIOP Decroix son droit d'aller répondre à l'appel du chef de l'Etat.

Coopération Congo Brazza-RD Congo : Les travaux du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa seront lancés en 2020



Au terme de sa toute première visite au Congo, le président de la Banque africaine de développement (BAD), le Dr Akinwumi Adesina, a annoncé dimanche 12 mai au président Denis Sassou-Nguesso, dans son fief d'Oyo (nord), que les travaux de construction du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales les plus rappro-

chées au monde, débiteront en août 2020.

Les études de faisabilité de ce vieux projet d'intégration ont été déjà bouclées. Les financements le seront à la fin de cette année, selon le président de la BAD, le Dr Akinwumi Adesina qui a annoncé un calendrier précis du démarrage des travaux de construction.

« Les travaux vont démarrer au mois d'août de l'année prochaine. Voilà, on est très précis. C'est quelque chose de très important. Je salue les efforts et le leadership des présidents Denis Sassou-Nguesso (du Congo-Brazzaville) et de Félix Tshisekedi (de la RD Congo). Nous avons conclu de faire le financement avec un montant total de 660 millions de dollars avec Africa50 [plate-forme d'investissement dans les infrastructures qui contribue à la croissance de l'Afrique, NDLR]. Et la BAD contribuera à hauteur de 210 millions de dollars pour la construction de ce pont route-rail », a déclaré M. Adesina lors d'une conférence de presse.

Le projet pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, deux capitales séparées par le fleuve Congo, large de quatre kilomètres, intègre la vision du Nouveau partenariat pour le développement économique de l'Afrique (Nepad) qui le considère comme la première composante ; la deuxième étant le prolongement du chemin de fer long de 800 à 1 000 kilomètres entre Kinshasa-Ilebo en République démocratique du Congo.

Sous réserve de son conseil d'administration, la BAD mettra à la disposition du Congo le montant de 2 milliards de dollars américains pour soutenir son Programme national de développement 2018-2022, a annoncé son président.



Victime du complot d'un policier : Accusé à tort de viols, la descente aux enfers de Mehdi



Mehdi, 30 ans, a été mis en examen pour viols sur son ex-femme, avant d'être réhabilité. La justice a compris qu'il avait été victime d'un coup monté, dont le principal suspect est un major de police. Lequel n'était autre que... l'amant de son ex-femme.

Acran, Mehdi vit très mal les mésaventures des derniers mois. Il y a encore trois mois, cet habitant de l'Oise de 30 ans était sous la menace d'un procès pour viols sur son ex-compagne. « Je suis tombé dans un véritable traquenard », ressasse cet ancien agent logistique qui a perdu son emploi à cause, dit-il, de cette affaire. La justice s'est rendu compte que le jeune homme avait été victime d'un coup monté dont le principal suspect est un major de police. Lequel n'était autre que... l'amant de son ex-femme.

Mi-mars, ce major et un autre gradé du commissariat de police de Creil (Oise) ont été mis en examen à Amiens (Somme) pour « faux en écriture publique par agent dépositaire de l'autorité publique », une qualification criminelle passible de la cour d'assises. Mehdi a été totalement blanchi tandis que son ex-femme a, elle, été mise en examen pour dénonciation calomnieuse. « J'en veux

beaucoup plus aux policiers qu'à mon ex, poursuit-il. L'enquêteur qui a monté ce coup fourré avait un intérêt à se débarrasser de moi. Elle, je sais qu'elle a été manipulée. »

Afin de faire valoir ses droits, Mehdi s'est constitué partie civile dans l'instruction ouverte à Amiens. Il est épaulé par l'association de défense des justiciables Robin des lois, qui entend elle aussi se constituer dans le dossier. « Les gardes à vue ont été réformées après vingt années de combats. On peut aujourd'hui globalement rentrer dans des locaux

de police sans avoir peur de ne pas en ressortir intact, souligne François Korber, le délégué général de l'association. Cette affaire de Creil montre ici de manière caricaturale les dérives de certains shérifs locaux qu'il faut mieux contrôler. »

«Harcèlement quasi quotidien»

Même s'il est désormais blanchi, Mehdi en veut à la justice d'avoir tardé à laver son honneur. « Il n'a fallu que deux jours de garde à vue pour me mettre en examen pour viols, mais sept mois pour m'innocenter », raille-t-il, gardant en travers de la gorge la décision du juge aux affaires familiales qui a restreint l'accès à son fils de 10 ans. Même s'il a récupéré la garde conjointe de l'enfant, il s'inquiète des conséquences de cette affaire sur lui.

Dans la vie quotidienne, Mehdi a la très désagréable sensation que sa réhabilitation judiciaire n'a pas mis fin à ses ennuis. « Je subis le harcèlement quasi quotidien des anciens collègues du policier mis en examen, dénonce-t-il en exhibant plusieurs contraventions routières récentes dont il conteste le bien-fondé. Parfois, une voiture de police reste garée un moment dans ma rue, sans raison apparente. J'ai déjà été victime d'un coup monté, je n'ai plus confiance. » Mehdi envisage de faire état de son appréhension dans un courrier au juge d'instruction



Arouna Modibo Touré : “Ce qui compte pour moi dans la collaboration, c’est vraiment la loyauté avant le professionnalisme”



Arouna Modibo Touré lors de la passation de pouvoir au ministère de la jeunesse et des sports

Arouna Modibo Touré quitte désormais son poste de ministre de l’Economie numérique et de la Communication pour s’occuper de la Jeunesse et des Sports. Il a officiellement pris fonction, mardi dernier. C’est avec beaucoup de considération que Me Jean Claude Sidibé lui a passé le témoin. D’ores et déjà, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports mesure les nombreux défis qui lui attendent.

C’est désormais Arouna Modibo Touré qui aura la lourde responsabi-

lité de diriger le département de la Jeunesse et des Sports. Il était auparavant ministre en charge de l’Economie numérique et de la Communication. Il succède donc à Me Jean Claude Sidibé, qui dirige désormais le département de l’Emploi et de la Formation Professionnelle.

En terrain connu pour avoir été sportif d’abord (il est ceinture noire 4^e dan en taekwondo) puis dirigeant sportif, le nouveau patron du département de la Jeunesse et des Sports est en face de plusieurs défis à relever. Comme il l’a toujours fait, Arouna Modibo Touré mesure déjà les attentes. Selon lui, il s’agira de consolider les acquis de son prédécesseur, Me Jean Claude

Sidibé, qui a déjà balisé le terrain en remportant plusieurs trophées depuis son arrivée à la tête du ministère des Sports. Pour faire comme Me Jean Claude Sidibé, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports aura besoin du soutien et de l’accompagnement de tout le personnel de son département et de tous les acteurs du sport malien. A commencer par le Comité national olympique et sportif du Mali avec à sa tête Habib Sissoko, les dirigeants sportifs, les athlètes, les journalistes sportifs ainsi que l’ensemble des supporters.

C’est dans une ambiance cordiale et fraternelle que Me Jean Claude Sidibé a passé le témoin à son frère

Arouna Modibo Touré, le mardi dernier. Étaient présents à cette rencontre, tous les cadres du département des Sports.

“Nous sommes là pour souhaiter la bienvenue au nouveau ministre, Arouna Modibo Touré. Aujourd’hui, je suis très heureux de voir que la jeunesse et le sport sont regroupés. Ce qui était l’une de nos difficultés majeures. Monsieur le Ministre, cela vous aidera dans le cadre de la coopération que nous avons avec plusieurs structures.

Monsieur le Ministre Touré, malgré les difficultés, nous avons fait beaucoup de progrès. En 16 mois que j’ai dirigé ce département, il faut reconnaître que les deux sports phares, à savoir le football et le basket ont eu leur page de gloire. En football, nous avons été champions dans la catégorie des juniors à Niamey, au Niger. Et les jeunes s’apprêtent à aller à la Coupe du monde. En basket-ball, nous avons gagné U18, les deux Coupes d’Afrique. Nous avons gagné le tournoi 3 contre 3 U18 à Bamako toujours dans la catégorie filles. Et nous avons remporté le trophée 3 contre 3 en senior à Lomé. Sans compter de nombreuses médailles dans d’autres disciplines sportives, notamment en taekwondo, en bras de fer. Je n’ai pas oublié le football féminin. Pour la première fois, le Mali s’est classé 4ème d’Afrique” a rappelé le ministre Jean Claude Sidibé pour souhaiter la bienvenue à son frère et collègue Arouna Modibo Touré.

“Je disais à mes travailleurs pour leur dire au revoir, que s’ils ne vous aideraient pas, ils m’auraient trahi. Ce n’est pas le ministre qui fait ces résultats, c’est plutôt l’ensemble du personnel. Le ministre prend la paternité. Je vous demande à tous les cadres de tout faire pour que le ministre Touré puisse se sentir à l’aise dès aujourd’hui. Qu’il se sente en famille chez lui. Et je vous garantis qu’il est un grand sportif, il a été dirigeant sportif aussi et en plus, c’est vraiment mon frère. Et ce n’est pas mon frère comme ça. Parce que son grand-père maternel a élevé mon père. Je pense que le fait qu’il me succède est une très bonne chose.

Je souhaite que dès le mois de juillet

on puisse déjà commencer à aller vous accueillir à l’aéroport avec la première Coupe d’Afrique des Nations en senior” dira-t-il, avant de présenter désormais ses anciens collaborateurs au niveau du département des Sports. “Les cadres qui sont dans ce département vont tout faire pour que nous ne tomberions pas. Moi, je reste toujours dans la famille du sport” a conclu Me Jean Claude Sidibé.

Prenant la parole, le ministre Arouna Modibo Touré était très heureux de succéder à Me Jean Claude Sidibé au niveau du département des Sports, s’est exprimé ainsi : **“Je commencerai d’abord à rendre grâce au Bon Dieu de m’avoir permis de succéder à un exemple pour moi. Je succède à une personne considérée comme un frère de sang pour moi. C’est tout un honneur de continuer son œuvre. Au sein du gouvernement, on l’appelle Monsieur Coupe. Et je ne ferai que suivre son œuvre. Pour moi, c’est la continuité. Je l’ai dit lors de ma passation de service au niveau de la jeunesse. Ce qui compte pour moi dans la collaboration, c’est vraiment la loyauté avant le professionnalisme. Parce qu’il est très rare de voir ceux qui travaillent avec loyauté. Nous travaillons tous pour un pays, le Mali. Nous ne travaillons pas pour soi-même.**

Je pense que le ministre Jean Claude Sidibé a fait preuve de compétence et professionnalisme. Et il a prouvé son savoir-faire parce que je sais dans quelle difficulté il s’était vraiment battu. J’étais son cadet dans le gouvernement, mais son confident. Il y a beaucoup de choses qu’on partageait ensemble. J’étais celui qui l’accompagnait pendant les moments difficiles. Je me retrouve donc en famille”. Parole du ministre Arouna Modibo Touré.

S’adressant à ses nouveaux collaborateurs, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports précise : **“Ce que je souhaiterai avec vous, c’est de travailler avec la même ardeur et complicité. Dites-vous que Me Jean Claude Sidibé est parti, mais c’est son frère de sang qui est là. C’est pour vous dire que son ombre est toujours là parce que je n’hésiterai pas à me référer en lui**

à chaque fois que je poserai des questions à moi-même. Ce ministère est un gros département. Aujourd’hui, c’est un challenge d’avoir en plus des Sports, la jeunesse. Je connais déjà autour de cette table, beaucoup d’entre vous. Je pense que c’est main dans la main que nous pouvons relever les défis, qui sont très importants pour nous.

Je pouvais compter sur moi et je ferai comme Me Jean Claude Sidibé. Le plus important, c’est de faire en sorte que nous ayons des résultats. Nul n’est parfait. Dialoguons, collaborons dans la franchise et dans la loyauté comme je l’ai dit. Je tiens à vous préciser que je suis l’un des rares ministres qui ne reste pas cloîtré dans son bureau, à ne pas recevoir ses collaborateurs. Pour moi, un ministre n’a pas de bureau. Le bureau du ministre est celui des autres. Ma porte est grandement ouverte. Chaque fois que vous avez besoin de moi, il n’y a pas d’intermédiaire. Vous demandez à me voir, je vous recevrai et je vous écouterai.

Pour moi, le plus important, c’est de réussir, de relever le défi et atteindre nos objectifs. Il s’agit de faire honneur à Me Jean Claude Sidibé pour tout ce qu’il a posé comme acte. Vous n’êtes pas en congé. Vous continuerez à travailler, à poser des actions, à traiter des dossiers”.

Pour conclure, Arouna Modibo Touré précisera tout simplement que le milieu du sport doit être un milieu de gaieté, de joie. **“Personnellement, je suis très pragmatique. Je dis les choses comme elles sont. Et si, je ne suis pas d’accord, je le dirais. Et si, aussi, le ministre se trompe, vous devez lui dire la vérité. Nous ne sommes pas là pour les animosités. Je pense que le milieu du sport doit être un milieu de gaieté, de joie. Merci pour tout ce que vous avez fait pour le sport malien. J’aurais besoin de vos petits secrets pour remporter beaucoup de trophées. Je suis très heureux de reprendre le flambeau de mon grand frère, Me Jean Claude Sidibé”**.

■ **EL HADJ A.B. HAIDARA**

Allemagne (D1) : Amadou Haïdara casse la belle dynamique du Bayern

Pour la première fois depuis 7 mois, le Bayern Munich n'a pas marqué. Alors qu'un succès à Leipzig lui assurait un 29ème titre de champion d'Allemagne, le Bayern Munich a été accroché (0-0) et voit revenir le Borussia Dortmund à 2 longueurs, à 1 journée de la fin du championnat. Entré à la 82ème minute de jeu, le jeune milieu de terrain international



malien Amadou Haïdara «Doudou», s'est également éclaté lors de ce dernier match de ce championnat à domicile, comptant pour la 33ème et avant-dernière journée de la Bundes-

liga allemande.

Les deux équipes vont s'affronter le 25 mai prochain, lors de la finale de la Coupe d'Allemagne, à partir de 18h00 GMT.





Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre curiosité vous amène vers une situation professionnelle intéressante. Des occasions se présentent à vous, envie de changement ou désir d'évolution, les astres vous laissent le choix. N'attendez pas que la chance vous passe sous le nez.

Vous n'avez pas à compter vos sous au centime près, cependant restez vigilant, vous ne pouvez pas encore vous permettre de faire de grosses dépenses. Tenir vos comptes à jour vous permet de gagner du temps et de l'argent. Soyez consciencieux.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le principe de réalité vous collera à la peau. Entrepreneurs, tout ce que vous mettez sur pied aura des répercussions avantageuses dans les semaines à venir. En recherche d'emploi, un contrat sera le début d'un parcours professionnel prometteur. Même si vous récoltez quelques euros en plus, il n'y aura pas de quoi sauter au plafond. L'argent sera au centre de vos préoccupations, que vous ayez de solides revenus ou pas, car vous en aurez besoin pour faire face à des frais supplémentaires.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le carré Lune-Mars vous aidera à faire le tri entre les véritables promesses et les chimères professionnelles que l'on pourra vous faire. Le remède sera pire que le mal. En effet, la réalité du monde professionnel vous donnera envie de pleurer.

Vous ferez comprendre à votre partenaire que tout le monde doit faire des efforts pour ne pas dépenser à tort et à travers ! Aujourd'hui, au niveau de votre trésorerie, c'est l'anarchie la plus complète... Une poule ne retrouverait pas ses petits.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Des désaccords viendront troubler l'ambiance sur votre lieu de travail. Vous ne serez pas directement concerné, mais vous ne pourrez pas vous empêcher de vous en mêler. Prenez garde de vos bonnes intentions qui pourraient se retourner contre vous. Inutile de vouloir aller contre les astres. Ceux-ci vous dictent de ne prendre aucun risque aujourd'hui. Évitez de parler argent, d'appeler votre banquier ou de vouloir renégocier des contrats d'assurance. Vous n'obtiendrez rien de bon ce mardi.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez largement les moyens et l'énergie pour vous organiser en cas de surcharge de travail. Vous gardez un certain contrôle sur la situation, vous avez le recul nécessaire pour supporter les remarques ou les erreurs de vos collègues.

Vous ne faites pas forcément d'économies et vous ne dépensez pas trop d'argent, votre budget est plutôt équilibré. C'est une journée assez calme sur le plan financier, ce n'est pas plus mal ! Vous êtes bien raisonnable. Demain est un autre jour.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous rendre indispensable, sans donner l'impression de vous mettre en avant ni de piétiner vos collègues. Couplée à une efficacité maximum et à un sérieux incontestable, votre stratégie se révélera gagnante pour exécuter votre travail.

Vierge jusqu'au bout des ongles, vous miserez à fond sur la prudence dans la gestion de votre vie matérielle. Seuls des placements sûrs et des économies dans vos dépenses au quotidien auront grâce à vos yeux, afin d'éviter les mauvaises surprises.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Tout le monde fait des erreurs, sauf les personnes qui ne font rien ! Bien que vous soyez d'accord avec cette phrase, vous allez essayer aujourd'hui de cacher une faute, pour ne pas dire une bourde, que vous avez commise sur un dossier. Ben voyons...

Si vous recevez aujourd'hui des rappels pour vos dettes, vous demanderez systématiquement des échéanciers. Ami Balance, vous fixerez les dates des différents règlements, tout en sachant pertinemment que vous ne parviendrez pas à tous les honorer...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercurius et Pluton vous dotent d'un excellent sens stratégique et votre capacité à ressentir vos interlocuteurs, un avantage de taille. Autant dire que si vous avez quelque chose à négocier, foncez ! C'est la journée idéale pour obtenir ce que vous voulez.

Il n'y aura pas de juste milieu côté argent. Soit vous déciderez de dépenser comme bon vous semble et tant pis pour les conséquences de vos excès. Soit vous rechignerez à la moindre dépense, quitte à refuser à vos enfants un achat indispensable.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre carrière professionnelle prend un nouveau virage. La concurrence vous fait de l'oeil. Vos compétences et votre expérience sont de véritables atouts. Votre ténacité a payé. On se bat pour vous avoir dans son équipe. À vous de choisir.

Aujourd'hui vous réglez un dossier administratif, celui-ci vous garantit une sécurité financière et des avantages. N'attendez plus pour le remplir. Plus vite c'est fait, plus vite vous toucherez votre argent. Vous avez tout à gagner.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Bien que cela ne soit pas dans vos habitudes, vous prendrez du retard dans des dossiers. Toutefois, votre puissance de travail sera à l'oeuvre et vous mettrez le turbo afin d'aller au bout des choses et de vous mettre à jour, voire prendre de l'avance.

Vous aurez de bons réflexes pour trouver un prêt au meilleur taux, saisir les bons plans du moment ou mieux vous vendre professionnellement. Certains d'entre vous prendront des dispositions en faveur de leurs enfants en les aidant à s'installer.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans votre entreprise, vous pourrez avoir deux casquettes : travail de bureau le matin, commercial l'après-midi ! Cela vous permettra de rester en phase avec le terrain et de rester performant. D'ailleurs, vous ne demanderez pas à changer de poste.

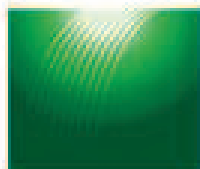
Placer de l'argent tout en déterminant où et combien, s'occuper des factures à payer, faire les courriers pour demander des échéanciers et traiter le courant, suivre vos comptes sur internet, cette journée sera placée sous le signe de l'argent.



Poisson (19 février - 21 mars)

Minutieux et précis, vous passerez beaucoup de temps à figoler ce que vous faites. Le souci est que vous perdrez du temps sur ce qui peut attendre alors que des dossiers urgents traînent encore sur votre bureau ! Revoyez votre agenda et les délais à tenir.

Ne passez pas trop de temps sur vos comptes aujourd'hui, vous n'aurez pas la tête à ça. À vouloir budgétiser et vous montrer prévoyant, vous ne saurez plus où vous en êtes niveau finances. Il n'y a pas urgence, reportez cette corvée à un peu plus tard.



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net

